



LexisActu.fr, toute l'actualité juridique en direct

LexisNexis lance Lexis Actu, son premier service d'actualité juridique en temps réel pour les professionnels du droit et du chiffre.

En réponse à l'évolution permanente et rapide du droit, LexisNexis a créé **LexisActu.fr**, un service Internet dédié **au suivi et à l'analyse de l'actualité juridique en temps réel**. Un constat simple est à l'origine de cette innovation : de nombreux clients nous ont dit ne pas accéder aujourd'hui à **une synthèse efficace et en direct** des informations juridiques pertinentes. En d'autres termes, soit l'information est surabondante et peu exploitable, soit elle est trop tardive pour prendre les bonnes décisions.

Lexis Actu a l'ambition d'apporter une réponse à tous les professionnels du droit et du chiffre qui **souhaitent être informés rapidement de ce qui les concerne véritablement**. LexisActu.fr, accessible **depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone**, fournit ainsi un **flux personnalisable de brèves et de dépêches**, rédigées par un desk de juristes et par les rédactions de LexisNexis. Les utilisateurs peuvent **choisir leurs matières parmi les 13 proposées** (par exemple : civil, fiscal, affaires, entreprises, international, environnement, PI, etc.) **pour construire leur fil d'actualité** et recevoir des **newsletters** (quotidiennes, biquotidiennes ou hebdomadaires), ou même des **alertes par e-mail** si un événement le justifie. Le choix des matières et la fréquence de réception des newsletters sont modifiables à tout moment.

« LexisActu a été développé pour répondre aux attentes des professionnels du droit dans leur pratique quotidienne et le développement de leur activité. Ainsi ils bénéficient avec ce service multi-device d'une information juridique fraîche qui leur donne une longueur d'avance », explique Rachel Vidal Directrice Marketing Stratégique et développement.

Un soin tout particulier a été porté à l'expérience utilisateur et au confort de lecture à l'écran, en cohérence avec le format des actualités : concis et précis. Les dépêches, notamment, exposent les faits, complétés par une analyse des impacts et des liens vers des contenus tiers ou la doctrine LexisNexis, sur Lexis 360, la solution de documentation juridique de LexisNexis.

A propos de LexisNexis® en France – www.lexisnexis.fr

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O,... LexisNexis est classée 2ème entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

Pour plus d'informations :

Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) – Facebook : LexisNexis France – LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/lexisnexis-france) – Revue digitale
Tendance Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>